

1988

La Jordanie se désengage de la Cisjordanie

« En octobre 1974, le sommet Arabe décide de reconnaître L'OLP comme « le seul et légitime représentant du peuple palestinien » lors du sommet arabe de Rabat, en octobre 1974.

En outre, les États arabes affirment que le peuple palestinien a le droit d'établir un « pouvoir national indépendant sous la direction de l'OLP ».

Le roi Hussein est ainsi officiellement dessaisi, au profit de l'OLP, de toute responsabilité sur la Cisjordanie.

La conférence :

1 - Affirme le droit du peuple palestinien au retour dans sa patrie et à l'autodétermination.

2 - Affirme le droit du peuple palestinien à établir un pouvoir national indépendant sous la direction de l'OLP en sa qualité de seul et légitime représentant du peuple palestinien, sur tout territoire libéré. Les pays arabes sont tenus de soutenir ce pouvoir, lors de son établissement, dans tous les domaines et à tous les niveaux.

3 - Soutient l'OLP dans l'exercice de ses responsabilités nationales et internationales, conformément au principe de la solidarité.

4 - Invite le royaume de Jordanie, la Syrie, l'Égypte et l'OLP à mettre au point une formule afin d'établir leurs relations à la lumière de ces décisions et pour leur application.

5 - Affirme l'obligation de tous les pays arabes de préserver l'unité palestinienne et de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires palestiniennes. »¹

1 Source Association France-Palestine solidarité

« This speech announces one of the most important policy decisions in the era of modern Jordan: full legal and administrative disengagement from the West Bank. In 1950, a Jordanian parliament in which Palestinian Arabs from the West Bank were equally represented voted unanimously to unite the West Bank of the Jordan River with the Hashemite Kingdom of Jordan in order to safeguard the remaining Arab territory of Palestine from Zionist expansion. When in 1967 Israel occupied the West Bank, Jordan nonetheless continued to pay the salaries and pensions of civil servants, while administering religious endowments (*waqfs*) and educational affairs.

At the Arab summit conference held in Rabat, Morocco in 1974, King Hussein agreed with all the other Arab leaders to a declaration recognizing the Palestine Liberation Organization (PLO) as the "sole legitimate representative of the Palestinian people." Consequently, all responsibility for negotiating the return of the occupied Palestinian lands was transferred from Jordan to the PLO. Jordan, however, continued its administrative and financial support to Palestinians of the West Bank.

Recognizing the desirability of supporting the Palestinians in their struggle for independence, on July 28, 1988, King Hussein announced the cessation of a \$1.3 billion development program for the West Bank, explaining that the measure was designed to allow the PLO more responsibility for the area. Two days later, he formally dissolved Parliament, ending West Bank representation in the legislature. Finally, on July 31 he announced the severance of all administrative and legal ties—with the exception of guardianship over the Muslim Holy Sites of Jerusalem—with the occupied West Bank.

This severance of ties allowed Jordan's electoral law to be changed, redrawing the map to include only East Bank districts. Disengagement therefore marks the turning point that launched the current democratic process, and began a new stage in Jordan's relationship with the Palestinians. »²

« Ce discours annonce l'une des décisions politiques les plus importantes à l'ère de la Jordanie moderne : le désengagement juridique et administratif total de la Cisjordanie. En 1950, un parlement jordanien dans lequel les Arabes palestiniens de Cisjordanie étaient également représentés a voté à l'unanimité pour unir la Cisjordanie du Jourdain au Royaume hachémite de Jordanie afin de protéger le territoire arabe palestinien restant de l'expansion sioniste.

Lorsqu'en 1967 Israël occupait la Cisjordanie, la Jordanie continuait néanmoins à payer les salaires et les pensions des fonctionnaires, tout en administrant les dotations religieuses (*waqfs*) et les affaires éducatives.

Lors de la conférence au sommet arabe tenue à Rabat, au Maroc, en 1974, le roi Hussein s'est mis d'accord avec tous les autres dirigeants arabes sur une déclaration reconnaissant l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme le "seul représentant légitime du peuple palestinien". En conséquence, toute la responsabilité de la négociation de la restitution des terres palestiniennes occupées a été transférée de la Jordanie à l'OLP. Toutefois, la Jordanie a continué d'apporter un soutien administratif et financier aux Palestiniens de Cisjordanie.

Reconnaissant l'opportunité de soutenir les Palestiniens dans leur lutte pour l'indépendance, le roi Hussein a annoncé le 28 juillet 1988 la cessation d'un programme de développement de 1,3 milliard de dollars pour la Cisjordanie, expliquant que cette mesure visait à responsabiliser davantage l'OLP dans cette région. Deux jours plus tard, il a officiellement dissous le Parlement, mettant fin à la représentation de la Cisjordanie à l'Assemblée législative. Enfin, le 31 juillet, il a annoncé la rupture de tous les liens administratifs et juridiques - à l'exception de la tutelle sur les lieux saints musulmans de Jérusalem - avec la Cisjordanie occupée.

Cette rupture des liens a permis de modifier la loi électorale jordanienne et de redessiner la carte pour n'inclure que les districts de la rive est. Le désengagement marque donc le tournant qui a lancé le processus démocratique actuel et marqué le début d'une nouvelle étape dans les relations de la Jordanie avec les Palestiniens. »

2 Source http://www.kinghussein.gov.jo/88_july31.html

Address to the Nation

Amman

July 31, 1988

(Translated from the original Arabic)

In the name of God, the Merciful, the Compassionate,

Peace be upon His Faithful Arab Messenger.

Brother Citizens,

I send you greetings and am pleased to address you in your cities and villages, in your camps and dwellings, in your institutions of learning, and in your places of work. I would like to address your hearts and minds in all parts of our beloved Jordanian land. This is all the more important at this juncture, when we have initiated—after seeking God's help and after thorough and extensive study—a series of measures to enhance Palestinian national orientation and highlight Palestinian identity; our goal is the benefit of the Palestinian cause and the Arab Palestinian people.

Our decision, as you know, comes after 38 years of the unity of the two banks, and fourteen years after the Rabat Summit resolution designating the Palestine Liberation Organization (PLO) as the sole legitimate representative of the Palestinian people. It also comes six years after the Fez Summit resolution that agreed unanimously on the establishment of an independent Palestinian state in the occupied West Bank and the Gaza Strip as one of the bases and results of the peaceful settlement.

We are certain that our decision to initiate these measures does not come as a surprise to you. Many among you have anticipated it, and some of you have been calling for it for some time. As for its contents, it has been a topic of discussion and consideration for everyone since the Rabat Summit.

Nevertheless, some may wonder: Why now? Why today and not after the Rabat or Fez summits, for instance?

Discours à la Nation

Amman

Le 31 juillet 1988

(Traduit de l'arabe original)

Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Compassionné,
Que la paix soit sur Son fidèle Messager arabe.

Frère Citoyens,

Je vous salue et j'ai le plaisir de m'adresser à vous dans vos villes et villages, dans vos camps et vos habitations, dans vos établissements d'enseignement et dans vos lieux de travail. Je voudrais m'adresser à vos cœurs et à vos esprits dans toutes les parties de notre cher pays jordanien. C'est d'autant plus important à ce stade, alors que nous avons lancé - après avoir demandé l'aide de Dieu et après une étude approfondie et approfondie - une série de mesures visant à renforcer l'orientation nationale palestinienne et à souligner l'identité palestinienne ; notre objectif est le bénéfice de la cause palestinienne et du peuple arabe palestinien.

Notre décision, comme vous le savez, intervient après 38 ans d'unité des deux rives, et quatorze ans après la résolution du Sommet de Rabat désignant l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme le seul représentant légitime du peuple palestinien.

Elle intervient également six ans après la résolution du sommet de Fès qui a décidé à l'unanimité que la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza serait l'une des bases et l'un des résultats du règlement pacifique.

Nous sommes certains que notre décision de prendre ces mesures ne vous surprend pas. Beaucoup d'entre vous l'ont anticipé, et certains d'entre vous l'ont réclamé depuis un certain temps. Quant à son contenu, il a fait l'objet de discussions et de réflexions de tous depuis le Sommet de Rabat.

Néanmoins, certains peuvent se demander : Pourquoi maintenant ? Pourquoi aujourd'hui et pas après les sommets de Rabat ou de Fès, par exemple ?

To answer this question, we need to recall certain facts that preceded the Rabat resolution. We also need to recall considerations that led to the debate over the slogan-objective which the PLO raised and worked to gain Arab and international support for. Namely, the establishment of an independent Palestinian state. This meant, in addition to the PLO's ambition to embody the Palestinian identity on Palestinian national soil, the separation of the West Bank from the Hashemite Kingdom of Jordan.

I reviewed the facts preceding the Rabat resolution, as you recall, before the Arab leaders in the Algiers Extraordinary Summit last June. It may be important to recall that one of the main facts I emphasized was the text of the unity resolution of the two banks of April 1950. This resolution affirms the preservation of all Arab rights in Palestine and the defense of such rights by all legitimate means without prejudicing the final settlement of the just cause of the Palestinian people—within the scope of the people's aspirations and of Arab cooperation and international justice.

Among these facts, there was our 1972 proposal regarding our concept of alternatives, on which the relationship between Jordan on the one hand and the West Bank and Gaza on the other, may be based after their liberation. Among these alternatives was the establishment of a relationship of brotherhood and cooperation between the Hashemite Kingdom of Jordan and the independent Palestinian state in case the Palestinian people opt for that. Simply, this means that we declared our clear-cut position regarding our adherence to the Palestinian people's right to self-determination on their national soil, including their right to establish their own independent state, more than two years before the Rabat Summit resolution. This will be our position until the Palestinian people achieve their complete national goals, God willing.

Pour répondre à cette question, il faut rappeler certains faits qui ont précédé la résolution de Rabat. Nous devons également rappeler les considérations qui ont conduit au débat sur le slogan-objectif que l'OLP a soulevé et pour lequel elle s'est efforcée d'obtenir un soutien arabe et international. A savoir, la création d'un Etat palestinien indépendant. Cela signifiait, en plus de l'ambition de l'OLP d'incarner l'identité palestinienne sur le sol national palestinien, la séparation de la Cisjordanie du Royaume hachémite de Jordanie.

J'ai passé en revue les faits qui ont précédé la résolution de Rabat, comme vous vous en souvenez, devant les dirigeants arabes lors du Sommet extraordinaire d'Alger en juin dernier. Il est peut-être important de rappeler que l'un des principaux faits sur lesquels j'ai insisté était le texte de la résolution sur l'unité des deux rives d'avril 1950. Cette résolution affirme la préservation de tous les droits arabes en Palestine et la défense de ces droits par tous les moyens légitimes, sans préjudice du règlement final de la juste cause du peuple palestinien, dans le cadre des aspirations du peuple palestinien, de la coopération arabe et de la justice internationale.

Parmi ces faits, il y avait notre proposition de 1972 concernant notre concept d'alternatives, sur lequel les relations entre la Jordanie, d'une part, et la Cisjordanie et Gaza, d'autre part, peuvent se fonder après leur libération. Parmi ces alternatives figurait l'établissement d'une relation de fraternité et de coopération entre le Royaume hachémite de Jordanie et l'État palestinien indépendant au cas où le peuple palestinien opterait pour cela. Cela signifie simplement que, plus de deux ans avant la résolution du Sommet de Rabat, nous avons déclaré notre position claire quant à notre adhésion au droit du peuple palestinien à l'autodétermination sur son sol national, y compris son droit à établir son propre État indépendant. Telle sera notre position jusqu'à ce que le peuple palestinien atteigne ses objectifs nationaux complets, si Dieu le veut.

The relationship of the West Bank with the Hashemite Kingdom of Jordan in light of the PLO's call for the establishment of an independent Palestinian state, can be confined to two considerations:

First, the principle consideration pertaining to the issue of Arab unity as a pan-Arab aim, which Arab peoples aspire to and want to achieve.

Second, the political consideration pertaining to the extent of the Palestinian struggles from the continuation of the legal relationship to the Kingdom's two banks.

Our answer to the question, "why now?", also derives from these two factors, and the background of the clear and constant Jordanian position on the Palestinian cause, as already outlined. Regarding the principled consideration, Arab unity between any two or more countries is an option of any Arab people. This is what we believe. Accordingly, we responded to the wish of the Palestinian people's representatives for unity with Jordan in 1950.

From this premise, we respect the wish of the PLO, the sole and legitimate representative of the Palestinian people, to secede from us as an independent Palestinian state.

We say that while we fully understand the situation, nevertheless, Jordan will remain the proud bearer of the message of the Great Arab Revolt, adhering to its principles, believing in one Arab destiny, and committed to joint Arab action.

Regarding the political consideration, since the June 1967 aggression we have believed that our actions and efforts should be directed at liberating the land and the sanctities from Israeli occupation. Therefore, we have concentrated all our efforts over the past twenty-one years of occupation on that goal. We did not imagine that maintaining the legal and administrative relationship between the two banks could constitute an obstacle to liberating the occupied Palestinian land. Hence, in the past and before we took measures, we did not find anything requiring such measures, especially since our support for the Palestinian people's right to self-determination was clear.

Les relations de la Cisjordanie avec le Royaume hachémite de Jordanie à la lumière de l'appel de l'OLP à la création d'un État palestinien indépendant peuvent se limiter à deux considérations :

Tout d'abord, la question de l'unité arabe en tant qu'objectif panarabe, à laquelle les peuples arabes aspirent et veulent parvenir.

Deuxièmement, la prise en compte politique de l'ampleur des luttes palestiniennes depuis la poursuite de la relation juridique avec les deux rives du royaume

Notre réponse à la question "pourquoi maintenant ?" découle également de ces deux facteurs et du contexte de la position claire et constante de la Jordanie sur la cause palestinienne, comme nous l'avons déjà souligné. Concernant la considération de principe, l'unité arabe entre deux ou plusieurs pays est une option que tout peuple arabe peut exercer. C'est ce que nous croyons. En conséquence, nous avons répondu au souhait des représentants du peuple palestinien d'être unis à la Jordanie en 1950.

Partant de ce principe, nous respectons le souhait de l'OLP, seul et légitime représentant du peuple palestinien, de se séparer de nous en tant qu'État palestinien indépendant.

Nous disons que si nous comprenons parfaitement la situation, la Jordanie restera néanmoins le fier porteur du message de la Grande Révolte arabe, adhérant à ses principes, croyant en un destin arabe unique et engagée dans une action arabe commune.

En ce qui concerne la considération politique, depuis l'agression de juin 1967, nous pensons que nos actions et nos efforts doivent viser à libérer la terre et les lieux saints de l'occupation israélienne. C'est pourquoi nous avons concentré tous nos efforts au cours des vingt et un dernières années d'occupation sur cet objectif. Nous ne pensons pas que le maintien des relations juridiques et administratives entre les deux banques puisse constituer un obstacle à la libération du territoire palestinien occupé. Par conséquent, dans le passé et avant de prendre des mesures, nous n'avons rien trouvé qui exigeait de telles mesures, d'autant plus que notre soutien au droit du peuple palestinien à l'autodétermination était clair.

Lately, it has transpired that there is a general Palestinian and Arab orientation which believes in the need to highlight the Palestinian identity in full in all efforts and activities that are related to the Palestine question and its developments. It has also become clear that there is a general conviction that maintaining the legal and administrative links with the West Bank, and the ensuing Jordanian interaction with our Palestinian brothers under occupation through Jordanian institutions in the occupied territories, contradicts this orientation. It is also viewed that these links hamper the Palestinian struggle to gain international support for the Palestinian cause of a people struggling against foreign occupation.

In view of this line of thought, which is certainly inspired by genuine Palestinian will, and Arab determination to support the Palestinian cause, it becomes our duty to be part of this direction, and to respond to its requirements. After all, we are a part of our nation, supportive of its causes, foremost among which is the Palestinian cause. Since there is a general conviction that the struggle to liberate the occupied Palestinian land could be enhanced by dismantling the legal and administrative links between the two banks, we have to fulfill our duty, and do what is required of us.

At the Rabat Summit of 1974 we responded to the Arab leaders' appeal to us to continue our interaction with the Occupied West Bank through Jordanian institutions, to support the steadfastness of our brothers there.

Today we respond to the wish of the Palestine Liberation Organization, the sole legitimate representative of the Palestinian People, and to the Arab orientation to affirm the Palestinian identity in all its aspects.

We pray to God that this step be a substantive addition to the intensifying Palestinian struggle for freedom and independence.

Dernièrement, il est apparu qu'il existe une orientation générale palestinienne et arabe qui croit en la nécessité de mettre pleinement en évidence l'identité palestinienne dans tous les efforts et activités liés à la question palestinienne et à son évolution. Il est également apparu clairement que la conviction générale est que le maintien des liens juridiques et administratifs avec la Cisjordanie et l'interaction qui s'ensuit avec nos frères palestiniens sous occupation par le biais des institutions jordaniennes dans les territoires occupés va à l'encontre de cette orientation. On considère également que ces liens entravent la lutte palestinienne pour obtenir un soutien international à la cause palestinienne d'un peuple qui lutte contre l'occupation étrangère.

Au vu de cette ligne de pensée, qui est certainement inspirée par la volonté palestinienne authentique et la détermination arabe de soutenir la cause palestinienne, il devient de notre devoir de faire partie de cette direction et de répondre à ses exigences. Après tout, nous faisons partie de notre nation, nous soutenons ses causes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne. Puisqu'il existe une conviction générale que la lutte pour la libération du territoire palestinien occupé pourrait être renforcée par le démantèlement des liens juridiques et administratifs entre les deux rives, nous devons remplir notre devoir et faire ce qui est exigé de nous.

Au Sommet de Rabat de 1974, nous avons répondu à l'appel des dirigeants arabes à poursuivre notre interaction avec la Cisjordanie occupée par le biais des institutions jordaniennes, afin de soutenir la fermeté de nos frères là-bas.

Aujourd'hui, nous répondons au souhait de l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien, et à l'orientation arabe d'affirmer l'identité palestinienne sous tous ses aspects.

Nous prions Dieu pour que cette étape soit un ajout substantiel à la lutte palestinienne de plus en plus intense pour la liberté et l'indépendance.

Brother Citizens,

These are the reasons, the considerations, and the convictions that led us to respond favorably to the wish of the PLO, and to the general Arab direction consistent with it.

We cannot continue in this state of suspension, which can neither serve Jordan nor the Palestinian cause. We had to leave the labyrinth of fears and doubts, towards clearer horizons where mutual trust, understanding, and cooperation can prevail, to the benefit of the Palestinian cause and Arab unity. This unity will remain a goal which all the Arab peoples cherish and seek to realize.

At the same time, it has to be understood in all clarity, and without any ambiguity or equivocation, that our measures regarding the West Bank concern only the occupied Palestinian land and its people. They naturally do not relate in any way to the Jordanian citizens of Palestinian origin in the Hashemite Kingdom of Jordan. They all have the full rights of citizenship and all its obligations, the same as any other citizen irrespective of his origin. They are an integral part of the Jordanian state to which they belong, on whose soil they live, and in whose life and various activities they participate. Jordan is not Palestine and the independent Palestinian state will be established on the occupied Palestinian territory after its liberation, God willing. There the Palestinian identity will be embodied, and there the Palestinian struggle shall come to fruition, as confirmed by the glorious uprising of the Palestinian people under occupation.

If national unity in any country is dear and precious, it is for us in Jordan more than that. It is the basis of our stability and the cause of our development and prosperity, as well as the foundation of our national security and the source of our faith in the future. It is also a living embodiment of the principles of the Great Arab Revolt which we inherited and whose banner we are proudly carrying. It is also a living example of constructive plurality and a sound nucleus of wider Arab unity.

Frère Citoyens,

Telles sont les raisons, les considérations et les convictions qui nous ont amenés à répondre favorablement au souhait de l'OLP et à l'orientation arabe générale qui lui est conforme.

Nous ne pouvons pas continuer dans cet état de suspension, qui ne peut servir ni la Jordanie ni la cause palestinienne. Nous avons dû sortir du labyrinthe des peurs et des doutes, vers des horizons plus clairs où la confiance mutuelle, la compréhension et la coopération peuvent prévaloir, au profit de la cause palestinienne et de l'unité arabe. Cette unité restera un objectif que tous les peuples arabes chérissent et cherchent à atteindre.

En même temps, il faut comprendre en toute clarté, et sans ambiguïté ni équivoque, que nos mesures concernant la Cisjordanie ne concernent que le territoire palestinien occupé et son peuple. Naturellement, ils ne concernent aucunement les citoyens jordaniens d'origine palestinienne du Royaume hachémite de Jordanie. Ils ont tous les pleins droits de la citoyenneté et toutes ses obligations, au même titre que tout autre citoyen, quelle que soit son origine. Ils font partie intégrante de l'État jordanien auquel ils appartiennent, sur le sol duquel ils vivent, et dans la vie et les diverses activités auxquelles ils participent. La Jordanie n'est pas la Palestine et l'État palestinien indépendant sera établi sur le territoire palestinien occupé après sa libération, si Dieu le veut. L'identité palestinienne y sera incarnée et la lutte palestinienne y portera ses fruits, comme l'a confirmé le glorieux soulèvement du peuple palestinien sous occupation.

Si l'unité nationale d'un pays est chère et précieuse, c'est pour nous, en Jordanie, plus que cela. C'est le fondement de notre stabilité et la cause de notre développement et de notre prospérité, ainsi que le fondement de notre sécurité nationale et la source de notre foi en l'avenir. C'est aussi une incarnation vivante des principes de la Grande Révolte arabe dont nous avons hérité et dont nous portons fièrement la bannière. C'est aussi un exemple vivant de pluralité constructive et un noyau solide de l'unité arabe au sens large.

Based on that, safeguarding national unity is a sacred duty that will not be compromised. Any attempt to undermine it, under any pretext, would only help the enemy carry out his policy of expansion at the expense of Palestine and Jordan alike. Consequently, true nationalism lies in bolstering and fortifying national unity. Moreover, the responsibility to safeguard it falls on every one of you, leaving no place in our midst for sedition or treachery. With God's help, we shall be as always, a united cohesive family, whose members are joined by bonds of brotherhood, affection, awareness, and common national objectives.

It is most important to remember, as we emphasize the importance of safeguarding national unity, that stable and productive societies, are those where orderliness and discipline prevail. Discipline is the solid fabric that binds all members of a community in a solid, harmonious structure, blocking all avenues before the enemies, and opening horizons of hope for future generations.

The constructive plurality which Jordan has lived since its foundation, and through which it has witnessed progress and prosperity in all aspects of life, emanates not only from our faith in the sanctity of national unity, but also in the importance of Jordan's pan-Arab role. Jordan presents itself as the living example of the merger of various Arab groups on its soil, within the framework of good citizenship, and one Jordanian people. This paradigm that we live on our soil gives us faith in the inevitability of attaining Arab unity, God willing.

In surveying contemporary tendencies, it becomes clear that the affirmation of national identity does not contradict the attainment of unitary institutional formats that can enjoin Arabs as a whole. There are living examples within our Arab homeland that attest to this, as there are living examples in foreign regions. Foremost among them is the European Community, which now seeks to realize European political unity, having successfully completed the process of economic complementarity among its members. It is well known that the bonds linking the Arabs are far greater than those linking European nations.

Sur cette base, la sauvegarde de l'unité nationale est un devoir sacré qui ne sera pas compromis. Toute tentative de la miner, sous quelque prétexte que ce soit, ne ferait qu'aider l'ennemi à mener sa politique d'expansion aux dépens de la Palestine et de la Jordanie. Par conséquent, le véritable nationalisme réside dans le renforcement et la consolidation de l'unité nationale. De plus, la responsabilité de la sauvegarder incombe à chacun d'entre vous, ne laissant aucune place parmi nous à la sédition ou à la trahison. Avec l'aide de Dieu, nous serons, comme toujours, une famille unie et cohésive, dont les membres sont unis par des liens de fraternité, d'affection, de conscience et des objectifs nationaux communs.

Il est très important de se rappeler, alors que nous soulignons l'importance de sauvegarder l'unité nationale, que les sociétés stables et productives sont celles où prévalent l'ordre et la discipline. La discipline est le tissu solide qui lie tous les membres d'une communauté dans une structure solide et harmonieuse, bloquant toutes les voies devant les ennemis, et ouvrant des horizons d'espoir pour les générations futures.

La pluralité constructive que la Jordanie a vécue depuis sa fondation, et à travers laquelle elle a été témoin de progrès et de prospérité dans tous les aspects de la vie, émane non seulement de notre foi dans le caractère sacré de l'unité nationale, mais aussi de l'importance du rôle panarabe de la Jordanie. La Jordanie se présente comme l'exemple vivant de la fusion de divers groupes arabes sur son sol, dans le cadre du civisme, et d'un peuple jordanien. Ce paradigme que nous vivons sur notre sol nous donne la foi en inéluctabilité d'atteindre l'unité arabe, si Dieu le veut.

En examinant les tendances contemporaines, il apparaît clairement que l'affirmation de l'identité nationale ne contredit pas la réalisation de formats institutionnels unitaires qui peuvent s'appliquer à l'ensemble des Arabes. Il y a des exemples vivants dans notre patrie arabe qui en témoignent, comme il y en a dans des régions étrangères. Au premier rang d'entre eux se trouve la Communauté européenne, qui cherche maintenant à réaliser l'unité politique européenne, après avoir mené à bien le processus de complémentarité économique entre ses membres. Il est bien connu que les liens qui unissent les Arabes sont beaucoup plus forts que ceux qui unissent les nations européennes.

Citizens,

Palestinian brothers in the occupied Palestinian lands,

To display any doubts that may arise out of our measures, we assure you that these measures do not mean the abandonment of our national duty, either towards the Arab-Israeli conflict, or towards the Palestinian cause. Nor do they mean a relinquishing our faith in Arab unity. As I have stated, these steps were taken only in response to the wish of the Palestine Liberation Organization, the sole legitimate representative of the Palestinian people, and the prevailing Arab conviction that such measures will contribute to the struggle of the Palestinian people and their glorious uprising.

Jordan will continue its support for the steadfastness of the Palestinian people, and their courageous uprising in the occupied Palestinian land, within its capabilities. I have to mention, that when we decided to cancel the Jordanian development plan in the occupied territories, we contacted, at the same time, various friendly governments and international institutions, which had expressed their wish to contribute to the plan, urging them to continue financing development projects in the occupied Palestinian lands, through the relevant Palestinian quarters.

Jordan, dear brothers, has not nor will it give up its support and assistance to the Palestinian people, until they achieve their national goals, God willing. No one outside Palestine has had, nor can have, an attachment to Palestine, or its cause, firmer than that of Jordan or of my family.

Moreover, Jordan is a confrontation state, whose borders with Israel are longer than those of any other Arab state, longer even than the combined borders of the West Bank and Gaza with Israel.

Citoyens,

frères palestiniens dans les terres palestiniennes occupées,

Pour montrer les doutes qui peuvent surgir de nos mesures, nous vous assurons que ces mesures ne signifient pas l'abandon de notre devoir national, ni envers le conflit israélo-arabe, ni envers la cause palestinienne. Il ne s'agit pas non plus de renoncer à notre foi dans l'unité arabe. Comme je l'ai dit, ces mesures n'ont été prises qu'en réponse au souhait de l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien, et à la conviction arabe dominante que ces mesures contribueront à la lutte du peuple palestinien et à son glorieux soulèvement.

La Jordanie continuera d'appuyer la détermination du peuple palestinien et son courageux soulèvement dans les territoires palestiniens occupés, dans la mesure de ses moyens. Je dois mentionner que lorsque nous avons décidé d'annuler le plan de développement jordanien dans les territoires occupés, nous avons contacté, en même temps, plusieurs gouvernements amis et institutions internationales, qui avaient exprimé le souhait de contribuer à ce plan, les exhortant à continuer à financer des projets de développement dans les territoires palestiniens occupés, par le biais des quartiers palestiniens concernés.

La Jordanie, chers frères, n'a pas et n'abandonnera pas son soutien et son assistance au peuple palestinien, tant qu'il n'aura pas atteint ses objectifs nationaux, si Dieu le veut. Personne en dehors de la Palestine n'a eu, ni ne peut avoir, un attachement à la Palestine, ou à sa cause, plus ferme que celui de la Jordanie ou de ma famille.

En outre, la Jordanie est un État de confrontation, dont les frontières avec Israël sont plus longues que celles de tout autre État arabe, voire plus longues que les frontières combinées de la Cisjordanie et de Gaza avec Israël.

In addition, Jordan will not give up its commitment to take part in the peace process.

We have contributed to the peace process until it reached the stage of a consensus to convene an international peace conference on the Middle East. The purpose of the conference would be to achieve a just and comprehensive peace settlement to the Arab Israeli conflict, and the settlement of the Palestinian problem in all its aspects. We have defined our position in this regard, as everybody knows, through the six principles which we have already made public.

Jordan, dear brothers, is a principal party to the Arab-Israeli conflict, and to the peace process. It shoulders its national responsibilities on that basis.

I thank you and I repeat my heartfelt wishes to you, beseeching Almighty God to help us, guide us, enable us to please Him, and to grant our Palestinian brothers victory and success. He is the best of helpers.

May God's peace and blessings be upon you.

Address to the Nation

Amman

July 31, 1988

En outre, la Jordanie ne renoncera pas à son engagement de participer au processus de paix.

Nous avons contribué au processus de paix jusqu'à ce qu'il atteigne le stade d'un consensus sur la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient. L'objectif de la conférence sera de parvenir à un règlement juste et global du conflit israélo-arabe et au règlement du problème palestinien sous tous ses aspects. Nous avons défini notre position à cet égard, comme chacun le sait, à travers les six principes que nous avons déjà rendus publics.

La Jordanie, chers frères, est l'une des principales parties au conflit israélo-arabe et au processus de paix. C'est sur cette base qu'elle assume ses responsabilités nationales.

Je vous remercie et je vous réitère mes vœux les plus sincères, implorant Dieu Tout-Puissant de nous aider, de nous guider, de nous permettre de Lui plaire, et d'accorder à nos frères palestiniens victoire et succès. C'est le meilleur des assistants.

Que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

Discours à la Nation

Amman

Le 31 juillet 1988